



délibération n° C2025-005
du comité syndical
Séance du 31 janvier 2025
Autorisations de programme

Nombre de délégués en exercice : 71
Nombre de délégués présents : 46
Nombre de pouvoirs : 06
Nombre de votants : 52

Le trente-et-un janvier deux mille vingt-cinq, à neuf heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 24 janvier 2025, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Étaient présents : **Secteur d'ABERS/IROISE** : François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin) a reçu pouvoir de Hervé HERRY, Gildas FOREST (Brélès), Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Yves ROBIN (Porspoder), Roger TALARMAIN (Plouguin), Alexandre TREGUER (Landéda) - **Secteur du CAP-SIZUN** : René SOUBEN (Mahalon) a reçu pouvoir de Xavier BOREL, - **Secteur du CENTRE** : Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) - **Secteur de CROZON-CHATEAULIN** : Joël BLAIZE (Plomodiern) a reçu pouvoir de Gilles SALAUN - **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN** : Christophe BELE (Kernouës), Lionel GOBRY (Dirinon), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) - **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON** : Jean-Pierre GILET (Mespaul), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay) a reçu pouvoir de Gilbert MIOSSEC, Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Hervé JEZEQUEL (St-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun)- Francis MOINE (Lanhouarneau), - **Secteur de MORLAIX** : Nathalie BERNARD (Plougasnou), François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) a reçu pouvoir de Gilles CREACH, Alban LE ROUX (Carantec) a reçu pouvoir de François GIROTTO, Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner) - **Secteur du PAYS BIGOUDEN** : Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Jean-Yves ROZEN (Plobannalec-Lesconil), **Secteur de QUIMPER** : Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Thomas FEREC (Briec), Bernard JASSERAND (Quimper), André LAUDEN (Plonéis), Jean L'HARIDON (Landudal), René ROCUET (Saint-Evarzec), **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU** : Jean-Louis BLOT (Névez), Jacques RANNOU (Rosporden), Michel TANGUY (Trégunc), Marie-José TOULLEC (Bannalec) - **Collège des EPCI** : Jean-Louis BUANNIC (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération), Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté), Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Jean-Noël EDERN (Haut-Léon communauté)

Excusés : Rémy LE COZ (Plouhinec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), Xavier BOREL (Le Faou), Michel BUREL (Plovan), Christian LOUSSOUARN, Laure CARAMARO (Fouesnant), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Jean-Michel LEZENVEN (Argol), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Gilbert MIOSSEC (CC Pays de Landivisiau), Gilles CREACH (Taulé), François GIROTTO (Plouégat-Moysan), Gilles SALAUN (CC de Pleyben-Châteaulin-Porzay).

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY, Jérémy GEFFROY et Marilynne HALL

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Autorisations de programme

Délibération N° C2025-005

Le Président rappelle aux membres du comité l'article L 1612-1 du CGCT :

« Jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. »

Le Président propose au comité de l'autoriser à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement telles qu'indiquées ci-dessus dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal et aux budgets annexes de l'exercice précédent.

Le Comité après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget principal et aux budgets annexes de l'exercice précédent.

Le 11 février 2025
Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF

Pierrot BELLEGUIC
Secrétaire de séance

